

Annexe aux Conditions d'hébergement des homes Clairval et Valfleuri

Produits compris dans le prix de pension journalier, selon assortiment standard du moment :

- Produits d'hygiène et de soins de la peau : savon, mousse de bain, déodorant, eau de Cologne, lotion hydratante, talc, démaquillant, rondelles de ouate, cotons-tiges, mousse à raser, après-rasage, rasoirs à usage unique, crème solaire, baume à lèvres.
- Produits pour les soins des cheveux : shampoing, après-shampoing, brosse, peigne, laque.
- Produits pour les soins de bouche : brosse à dent, dentifrice, pâte adhésive pour dentier, boîte à dentier, eau dentifrice.
- Produits pour les soins des ongles.
- Huile de massage pour soins de confort.
- Mouchoirs en papier.
- Matériel contre l'incontinence : protections, mousse nettoyante, lingettes humides.
- Spray déodorisant pour cabinet de toilette privé.
- Matériel pour entretien des chaussures : cirage, lacets.

Cette liste est composée d'articles de base achetés à des prix raisonnables, les résidents désirant d'autres produits que ceux proposés devront se les fournir à leurs frais.

Les prestations facturées en sus sont :

- Piles pour matériel privé du résident (télécommandes, radios, etc...).
- Ampoules pour luminaires privés du résident.
- Piles pour appareil acoustique.
- Rasoirs électriques.
- Frais liés à la réparation de matériel privé tels que meubles, TV, téléphone, appareils électriques, etc...
- Consommation « hors norme » de divers produits de la liste de base (ci-dessus) : papier de toilette, papier de ménage, mouchoirs en papier, boissons minérales sucrées, boissons alcoolisées, etc...
- Vêtements, fourniture de bas, collants, sous-vêtements, rallonges de soutien-gorge, culotte de confort type WEITA, etc... si achetés par l'institution. D'une façon générale, les résidents sont responsables de ces achats.
- Matériel médical non remboursé par l'assurance de base, et donc hors forfait reçu, par exemple : bas de contention dès la troisième paire annuelle.